



ARRÊTÉ N° 02A20230331359

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Arrêté de la Région Corse et de la Corse du Sud.

Vu le code général de la Fonction Publique.

Considérant que, les articles L.136-1 et suivants et L.512-6, L.512-7, L.512-9 et L.512-10, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud.

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 11 déclarations, établies du 29/03/2023 au 31/03/2023 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
2	0	9

Article 2 : Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de Région.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêts ».

Fait à AJACCIO le 31 mars 2023

Monsieur ANTOINE OTTAVI,

PRESIDENT

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V02A230300964794001 COMMUNE D'AZZANA	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	15h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	07/03/2023	15/04/2023
AGENT POLYVALENT / ARTICLE L 332-8-3 avec offre O02A230300964794 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300964794-agent-polyvalent-article-332-8-3/2						
V02A230300989465001 COLLECTIVITE DE CORSE	Attaché, Attaché hors classe, Attaché principal, Directeur (grade en extinction)	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	29/03/2023	01/05/2023
Directeur (trice) de la qualité de vie au travail Direction de la qualité de vie au travail <i>En cohérence avec les orientations de la collectivité et sous l'autorité du (de la) Directeur (trice) Général(e) adjoint(e) en charge des systèmes d'information, communication interne et ressources humaines, de son adjoint(e), le (la) Directeur (trice) de la qualité de vie au travail anime et coordonne la mise en oeuvre opérationnelle de la politique de la Collectivité de Corse en matière de prévention des risques, d'hygiène, de sécurité, de santé au travail et d'action sociale individuelle et collective en faveur des personnel de la collectivité. Il (elle) participe à la conception des orientations stratégiques pour la définition des bonnes conditions de travail des agents, en matière de prévention et d'action sociale. Il (elle) est responsable de leur mise en oeuvre dans les services, au travers des plans d'actions et des solutions qu'il aura conçus pour améliorer le fonctionnement de la collectivité en ce domaine et atteindre ainsi les objectifs fixés pour répondre aux besoins opérationnels identifiés. Il (elle) apporte son expertise en matière de gestion et prévention des risques professionnels, afin de favoriser le bien-être et la qualité de vie au travail et anime le dialogue social autour de ces sujets, particulièrement les réunions et le suivi du CHSCT. Il (elle) participe aux réunions du comité direction du Pôle RH, qu'il (elle) représente auprès de ses équipes. En concertation avec le (la) DGA, l'adjoint(e) de celui-ci (celle-ci) et en lien étroit avec ses directeurs (trices) adjoints(e), il (elle) coordonne les services de son secteur et par délégation, met en oeuvre, régule, contrôle et évalue l'activité des services en cohérence avec les orientations préalablement définies. Ses compétences en matière d'ingénierie des processus, de conduite du changement, de conduite de projets transversaux et complexes lui permettent d'impulser une dynamique d'innovation en matière de prévention des risques professionnels et de définition de bonnes conditions de travail des agents. Il (elle) pilote particulièrement le management de l'information entre les différentes parties prenantes du projet qualité de vie au travail de la Collectivité de Corse, sur l'ensemble de son territoire et pour l'ensemble des services et domaines d'activités.</i>						
V02A230300989479001 COLLECTIVITE DE CORSE	Ingénieur, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	29/03/2023	01/05/2023
Directeur (trice) de la qualité de vie au travail Direction de la qualité de vie au travail <i>En cohérence avec les orientations de la collectivité et sous l'autorité du (de la) Directeur (trice) Général(e) adjoint(e) en charge des systèmes d'information, communication interne et ressources humaines, de son adjoint(e), le (la) Directeur (trice) de la qualité de vie au travail anime et coordonne la mise en oeuvre opérationnelle de la politique de la Collectivité de Corse en matière de prévention des risques, d'hygiène, de sécurité, de santé au travail</i>						

	<p><i>et d'action sociale individuelle et collective en faveur des personnel de la collectivité. Il (elle) participe à la conception des orientations stratégiques pour la définition des bonnes conditions de travail des agents, en matière de prévention et d'action sociale. Il (elle) est responsable de leur mise en oeuvre dans les services, au travers des plans d'actions et des solutions qu'il aura conçus pour améliorer le fonctionnement de la collectivité en ce domaine et atteindre ainsi les objectifs fixés pour répondre aux besoins opérationnels identifiés. Il (elle) apporte son expertise en matière de gestion et prévention des risques professionnels, afin de favoriser le bien-être et la qualité de vie au travail et anime le dialogue social autour de ces sujets, particulièrement les réunions et le suivi du CHSCT. Il (elle) participe aux réunions du comité direction du Pôle RH, qu'il (elle) représente auprès de ses équipes. En concertation avec le (la) DGA, l'adjoint(e) de celui-ci (celle-ci) et en lien étroit avec ses directeurs (trices) adjoints(e), il (elle) coordonne les services de son secteur et par délégation, met en oeuvre, régule, contrôle et évalue l'activité des services en cohérence avec les orientations préalablement définies. Ses compétences en matière d'ingénierie des processus, de conduite du changement, de conduite de projets transversaux et complexes lui permettent d'impulser une dynamique d'innovation en matière de prévention des risques professionnels et de définition de bonnes conditions de travail des agents. Il (elle) pilote particulièrement le management de l'information entre les différentes parties prenantes du projet qualité de vie au travail de la Collectivité de Corse, sur l'ensemble de son territoire et pour l'ensemble des services et domaines d'activités.</i></p>					
<p>V02A230300989656001</p> <p>COLLECTIVITE DE CORSE</p>	<p>Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>29/03/2023</p>	<p>15/04/2023</p>
<p>Chargée d'accueil santé DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION SANITAIRE <i>Placé sous l'autorité du médecin responsable de PMI, chargé de l'accueil, l'information et l'orientation du public ainsi que de l'organisation des consultations, pour la PMI. Il assiste également le médecin et la sage femme dans la gestion administrative.</i></p>						
<p>V02A230300989656002</p> <p>COLLECTIVITE DE CORSE</p>	<p>Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>29/03/2023</p>	<p>15/04/2023</p>
<p>Chargée d'accueil santé DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION SANITAIRE <i>Placé sous l'autorité du médecin responsable de PMI, chargé de l'accueil, l'information et l'orientation du public ainsi que de l'organisation des consultations, pour la PMI. Il assiste également le médecin et la sage femme dans la gestion administrative.</i></p>						
<p>V02A230300989656003</p> <p>COLLECTIVITE DE CORSE</p>	<p>Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>29/03/2023</p>	<p>15/04/2023</p>
<p>Chargée d'accueil santé DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION SANITAIRE <i>Placé sous l'autorité du médecin responsable de PMI, chargé de l'accueil, l'information et l'orientation du public ainsi que de l'organisation des consultations, pour la PMI. Il assiste également le médecin et la sage femme dans la gestion administrative.</i></p>						

V02A230300991646001	Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	31/03/2023	01/05/2023
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN	Gestionnaire d'opérations de suivi et d'évaluation Direction organisation et conseil de gestion <i>Gestionnaire d'opérations de suivi et d'évaluation</i> avec offre O02A230300991646 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300991646-gestionnaire-operations-suivi-évaluation/2					
V02A230300991693001	Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/03/2023	01/05/2023
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN	Gestionnaire chargé d'accueil et du courrier Logistique <i>Gestionnaire chargé d'accueil et du courrier</i> avec offre O02A230300991693 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300991693-gestionnaire-charge-accueil-courrier/2					
V02A230300991707001	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/03/2023	01/05/2023
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN	Gestionnaire chargé d'accueil et du courrier Logistique <i>Gestionnaire chargé d'accueil et du courrier</i> avec offre O02A230300991707 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300991707-gestionnaire-charge-accueil-courrier/2					
V02A230300991729001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	31/03/2023	01/05/2023
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN	Gestionnaire chargé d'accueil et du courrier Logistique <i>Gestionnaire chargé d'accueil et du courrier</i> avec offre O02A230300991729 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300991729-gestionnaire-charge-accueil-courrier/2					
V02A230300991983001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	31/03/2023	01/05/2023
COMMUNE DE ZONZA	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS / DIRECT avec offre O02A230300991983 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300991983-entretien-espaces-verts-direct/2					